G20

ACTION	**Décapant Détartrant**
SURFACES ET LIEUX TRAITES	Carrelages, grès antidérapants ou non, résines, faïences murales blanches, intérieurs de piscine, WC.
SALISSURES	Efflorescences de ciment, plâtre ou dépôts calcaires.
CARACTÉRISTIQUES ET QUALITES	**G 20** permet l'enlèvement rapide des dépôts calcaires après construction, fin de chantier, entartrage important ou ancien. **G 20** prépare les sols ciment neufs ou anciens et élimine leur alcalinité avant application de peintures ou revêtements résineux. Pour des sols anciens, cette application doit être faite sur sol préalablement dégraissé. Pour les parois verticales a été formulé le **Gel détartrant G 24**.
UTILISATION	Manuelle ou mécanique avec un rinçage de qualité obligatoire. Ne pas utiliser sur pierres calcaires, marbres, travertins, granitos, faïences de couleur, aluminiums, chromes. Répartir la solution. Laisser agir 10 à 20 mm selon l'importance des efflorescences et la qualité de la surface. Brosser la surface en machine ou manuellement. Rinçage de qualité.
NORMES & LEGISLATION	Etiquetage selon Code du Travail et/ou des Transports. Fiche de données de sécurité selon Norme NF ISO 11014-1 sur demande. Biodégradable conformément au règlement communautaire CE n°648/2004.
PH	Acide
CONDITIONNEMENT	Bidon polyéthylène transparent 5 litres.
CONSEIL	Devant la diversité des surfaces faire un essai préalable. Le dosage et le temps de contact seront déterminés par un test sur une surface témoin.
DOSAGE	**10 à 30 %**

LABORATOIRES ROCHEX

CONCEPTEUR FABRICANT
3, avenue des Buchillons - BP 263
F– 74106 Annemasse Cedex
Tél : +33 (0)4 50 37 49 54 . Fax : +33 (0)4 50 87 21 10

F.05.01/G – Edition 09/2008 Annule et remplace toute édition antérieure

ETABLISSEMENT CERTIFIE
certifiée par BCS ISO 9001